

Assemblée générale de l'IPC 2025 : réélection d'Andrew Parsons et réintégration des Comités paralympiques russes et biélorusses

Communiqué de presse
Samedi 27 septembre 2025

L'International Paralympic Committee (IPC) s'est réuni vendredi 26 et samedi 27 septembre 2025 à Séoul (Corée du Sud) pour son Assemblée générale ordinaire. Une assemblée marquée par la réélection d'Andrew Parsons à la présidence et la fin de la suspension des comités Paralympiques Russes et Biélorusses.

Andrew Parsons, réélu pour un troisième mandat à la présidence de l'IPC

Andrew Parsons a été réélu aujourd'hui à la tête du Comité International Paralympique (IPC), entamant ainsi un troisième mandat consécutif de quatre ans. Opposé à Dong Hyun Bae, candidat Sud-Coréen, Andrew Parsons a été élu dès le premier tour avec plus de 61% des voix. Cette réélection permettra au comité paralympique international de poursuivre la dynamique engagée en faveur d'un mouvement paralympique plus visible, équitable et universel.

“Je tiens à féliciter Andrew Parsons pour sa réélection à la présidence de l'IPC. Lors des jeux de Paris 2024, Andrew a su nous démontrer toute la force de ses convictions pour le mouvement Paralympique. Cette reconduction est synonyme pour le CPSF de la continuité d'une relation de confiance précieuse dans la perspective des jeux des Alpes Françaises de 2030. Nous partageons en effet une vision commune du mouvement paralympique, de ses perspectives, de ses enjeux mais également des nécessaires évolutions.” déclare Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.

[Vous pourrez retrouver des visuels \(ici\)](#)

Fin de la suspension des comités Paralympiques Russes et Biélorusses

Réunis en Assemblée générale à Séoul, en Corée du sud, les comités paralympiques du monde entier ont fait le choix de s'opposer au maintien de la suspension partielle des droits du NPC Russie et du NPC Biélorussie. Cette décision implique que les athlètes de ces deux pays pourront à nouveau, sauf décision contraire des fédérations internationales, participer aux compétitions sous leur bannière nationale et avec leurs hymnes. Le CPSF prend acte de cette décision.

Estimant la situation inchangée depuis 2023, le CPSF a soutenu la proposition de l'IPC qui visait à prolonger cette suspension. Nous regrettons avec force et tristesse que cette position n'ait pas été plus partagée par nos homologues étrangers.

Nous continuerons à défendre un sport qui reste un espace de rencontre, de respect et d'excellence, protégé des pressions et des manipulations extérieures.





Trois nouveaux membres intègrent l'IPC : NPC Bolivie, NPC Soudan du Sud et la Fédération Internationale d'Escalade (IFSC)

L'IPC a officialisé l'adhésion de trois nouveaux membres, portant le total à 211, dont 185 Comités Paralympiques Nationaux (NPC) et 18 Fédérations Internationales (IF).

L'intégration des NPC Bolivien et Soudanais représente une avancée vers une plus grande universalité du mouvement Paralympique. L'IFSC, auparavant fédération reconnue par l'IPC, devient membre officiel suite à l'intégration de l'escalade au programme des Jeux Paralympiques de Los Angeles 2028.

Andrew Parsons a salué l'héritage des Jeux de Paris 2024

Lors de son discours inaugural, Andrew Parsons est revenu avec enthousiasme sur les Jeux de Paris 2024. Il a salué une organisation exemplaire, sublimée par des sites iconiques. Selon lui, ces Jeux ont offert au mouvement paralympique une visibilité sans précédent à l'échelle internationale. Il a également détaillé les chiffres clés de l'héritage paralympique en France, en soulignant les investissements majeurs en faveur de l'accessibilité, ainsi que le programme Club Inclusif, porté par le CPSF, véritable moteur d'un changement durable pour la pratique parasportive.

Contact presse - medias@france-paralympique.fr

Julie Ageron – Directrice de la communication – 06 99 18 39 31

Lila Rouillé – Chargée des relations presse - 06 52 61 18 82

